Compte-Rendu du Conseil d'Ecole du Jeudi 5 Juin 2014

Etaient présents:

<u>Elus</u>: M. Plessis, Président du SIRPRS, Mme Neveu (Vice-présidente du SIRPRS), Mr Brochard (Maire de Moléans) et Mr Dupont (Maire de Donnemain).

<u>Parents d'élèves</u>: Mme Annequin, Mme Bouteille, Mme Jardin, Mme Maupou, M. Jouanno-Chapelet, Mme Miral, Mme Saillard, M. Lavainne et M. Taranne.

<u>Enseignants</u>: Mme Brochard, Mme Cesbron, Mme Isambert, Mr Isambert, Mme Nunes-Nogueira, Mme Noblet et M. Renou.

Etaient excusés :

M. Ballouard (Maire de St Christophe) – Mme Chaboche (IEN) – Mme Andriamijoro (parent d'élève) – Mme Fontaine (Parent d'élève).

Début de séance à 18H05.

Bilan des activités pour l'école de Donnemain

<u>Médiathèque</u>: Environ un peu moins d'une sortie par mois et par classe.

Salon du Livre : Quatre classes ont participé. « Thème auprès de mon arbre... »

Des auteurs sont intervenus en classe.

« Rencontre en chantant » : Les deux classes de maternelle ont participé à l'Espace Malraux.

Spectacle JMF à l'Espace Malraux.

<u>USEP Pays Dunois (Association sportive)</u>:

- Cross en début d'année.
- Découverte de l'athlétisme pour les classes primaires.
- Rencontre d'athlétisme au Stade de Donnemain pour les classes maternelles.
- Rencontre jeux traditionnels à St Denis les Ponts.

Randonnée pédestre prévue le 2 Juillet (St Christophe/Moléans/Dheury/Donnemain)

Professions Sport 28: Intervenant sportif 2x45 min /sem à Donnemain et à Moléans.

<u>Piscine</u> pour les classes primaires de Donnemain et de Moléans.

Sorties de fin d'année

- Commanderie d'Arville pour la classe de CP/CE1 de Mr Isambert (2 jours/1 nuit) les 4 et 5 Juin. (Confection de pains viennois, poteries, enseignes...)
- Cueillette de Seresville pour la classe de MS/GS de Mme Isambert le 17 Juin (fabrication de jus de pommes, cueillette...)
- Ferme de Romilly sur Aigre pour la classe de PS/MS de Mme Cesbron le 19 Juin.
- COMPA pour la classe de CE1/CE2 de Mme Brochard (Fabrication de farine, jeux sur les aliments...)

Activités prévues pour l'école de Moléans

Page 1

- Randonnée pédestre pour les classes de Mr Renou (CM1/CM2) et Mme Noblet (CE2/CM1) le 26 Juin avec plusieurs autres écoles (Marboué/Donnemain/St Christophe/Moléans).
- Voyage scolaire à Terra Botanica (Angers) pour la classe de CM1/CM2 de Mr Renou. Parc d'attraction sur le thème des plantes.

Proposition de dates aux élus pour la remise des livres aux élèves de CM2 : Lundi 23/06, Mardi 24/06, Vendredi 27/06, Lundi 30/06 et Mardi 01/07. Date choisie et communiquée prochainement.

Classe de Neige 2015

Constat pour l'année prochaine : Beaucoup plus d'enfants, beaucoup moins de moyens financiers.

Résultat : Seuls les élèves de CM2 de la classe de Mr Renou partiront en classe de neige en 2015.

Mr Renou soulève une inquiétude certaine concernant les prochaines années car il n'y a pas assez de mobilisation parentale.

Exemple de l'Atelier Colle et Ciseaux qui compte 12 membres et dont seulement 5 de ces membres ont encore des enfants scolarisés à Donnemain/Moléans.

Si il n'y a pas plus d'implication des parents il deviendra envisageable de ne plus faire de Classe de Neige. Pour rappel, 220 euros sont demandés aux familles pour 10 jours de ski (tout compris). La solution temporaire serait de demander 240 euros par famille (20€ de plus).

Remerciements des enseignants au SIRPRS et aux communes pour les financements effectués.

Piscine:

Les problèmes liés aux nouveaux rythmes scolaires compliquent les disponibilités des créneaux pour la piscine de Bonneval. Proposition du lundi et du mardi matin (à confirmer – décision prise avant fin juin).

Bilan des activités pour la classe de Mme Noblet

Sortie sur les bords de la Conie Salon de Conie Molitard Jardin des contes

Spectacle de fin d'année

Salle des Fêtes de Donnemain le Vendredi 13 Juin 16H05/17H30 Exposition À partir de 17H30 Spectacle des enfants.

Effectifs 2014/2015

Petite Section:	.13
Moyenne Section :	.11
<u>Grande Section</u> :	.17
<u>CP</u> :	.17
CE1:	.16

Page 2

<u>CE2</u>:......16 <u>CM1</u>:.....19 <u>CM2</u>:.....23

<u>Total</u>:.....132 élèves

Répartition des effectifs

Mr Renou – Classe de CM2:.....23

Mme Noblet – Classe de CE2/CM1:4 CE2 et 19 CM1 soit 23

Mme Brochard – Classe de CE1/CE2:11 CE1 et 12 CE2 soit 23

Mr Isambert – Classe de CP/CE1:17 CP et 5 CE1 soit 22

Mme Isambert – Classe de MS/GS:4 MS et 17 GS soit 21

Mme Cesbron – Classe de PS/MS:13 PS et 7 MS soit 20

En 2013/2014, 2 touts petits ont rejoint au cours de l'année la classe de Mme Cesbron à partir de leur 3^{ème} anniversaire.

Conditions : Avoir 3 ans, être propre, ne venir à l'école que le matin et ne pas déjeuner à la cantine.

Rythmes scolaires

<u>Rappel</u>: La navette de Donnemain/Moléans le matin et Moléans/Donnemain le soir, est maintenue dans les deux propositions faites par le SIRPRS.

Lecture anonyme des remarques émises par les parents dans les feuillets de proposition d'horaires. Extrait des questions posées :

« Pourquoi Donnemain a une pause méridienne d'1h40 alors que l'obligation légale est d'1h30 ? Que feront les enfants durant cette pause ? »

1h40 c'est le temps nécessaire pour effectuer les 2 services de cantine. Durant cette pause les enfants seront en récréation.

« Je ne suis pas pour l'école le mercredi, mon enfant se levant tous les matins à 5h30 pour aller chez sa nourrice, il n'avait que le mercredi pour se reposer! Les enfants vont vraiment être fatigués par ce changement! » « Nous sommes contre cette réforme. » « Mes enfants n'iront pas à l'école le mercredi. » « Je n'ai aucune préférence, je ne suis pas d'accord pour l'école du mercredi car cela n'apportera rien de plus aux enfants sauf de la fatigue, de la garderie en plus sur leurs journées de travail. Ces horaires ne font rien pour arranger les parents, sauf les faire payer plus! » « Pourquoi ne pas refuser la réforme? Inutile de changer les habitudes des enfants bien établis dans leur rythme scolaire. »

Les municipalités sont dans l'obligation de mettre en place cette réforme, elles ne peuvent refuser.

- « Nécessaire qu'il y ai un ramassage scolaire le mercredi midi quand les parents travaillent. » « J'aurais préféré que les horaires restent les même et que des activités soient faites le vendredi matin ou après-midi, comme c'est déjà le cas. » « Non à cette réforme ! » « Nous sommes totalement opposés à cette réforme. »
- « Merci de nous consulter pour les horaires mais qu'en est-il des activités culturelles, sportives et artistiques qui constituaient pourtant un axe primordial de la réforme ? »...

Les TAP n'ont aucun caractère obligatoire dans la réforme.

Vote du conseil à titre consultatif concernant les horaires pour la rentrée 2014

(Nombre de votants : 16)

Proposition n°1:....13 (sans ramassage scolaire le mercredi midi) Proposition n°2:....1 (avec ramassage scolaire le mercredi midi)

Abstention:.....2

Questions des enseignants

Mr Isambert et Mme Cesbron concernant le temps de sieste accordé aux petites et moyennes sections suite à la pause méridienne d'1H40 imposée par la nouvelle réforme. Il a été demandé à ce que les ATSEM puisse mettre les enfants à la sieste à compter de 13H afin qu'ils puissent avoir 2H00 de sieste, jusqu'à 15H00.

Pause méridienne trop longue.

Mr Isambert a demandé l'achat de jeux/matériel pour occuper les enfants dans la Salle des Fêtes durant les 1H40 de pause méridienne quotidienne (Kappla ou autres jeux...)

Une proposition de bénévolat pour s'occuper des enfants durant cette pause méridienne a été faite.

Souhaits des enseignants

Donnemain:

Problèmes de chasses d'eau dans les sanitaires des bâtiments des maternelles.

Problèmes récurrents de torchons mal lavés et mal odorant. Proposition de changement de blanchisserie.

Les enseignants doivent se relayer pour garder les enfants à la sortie de l'école en attendant le car scolaire (de 16H05 à 16H15 environ). Ils souhaitent être relayés par du personnel afin de pouvoir retourner dans leurs classes et effectuer leurs activités.

Moléans:

Les enseignants de Moléans ont abordé le sujet de la période du midi pendant laquelle Mr Renou et Mme Noblet font la surveillance de la cantine et de la cour pendant 1H20.

Mme Noblet a demandé l'autorisation pour afficher des arts visuels (formes peintes par les élèves) sur certains murs de l'enceinte de l'école de Moléans.

Rappels aux parents de l'école de Donnemain

L'école de Donnemain ouvre ses portes à partir de 08H35. Les cours commencent à 08H45. Les retards au-delà de ces horaires perturbent le bon déroulement de la matinée.

Rappels aux parents de l'école de Moléans

L'école de Moléans a le souci inverse. Certains élèves arrivent trop tôt et obligent ainsi les enseignants à surveiller la cour avant les horaires prévus. Il est donc rappelé que l'école de Moléans ouvre ses portes à partir de 08H40.

Questions des parents d'élèves

Garderie le mercredi midi.

Pause méridienne différente entre Donnemain et Moléans.

Ramassage scolaire gratuit – Une participation aux coûts du bus sera probablement demandée aux parents dès la rentrée 2014-2015.

De 15H30 à 16H00 ???

Rappels concernant les TAP

Elles n'ont aucun caractère obligatoire!

En cas de mise en place des TAP, il faut faire une demande de Projet Educatif Territorial Les coûts de mise en place des TAP sont importants et le budget de la commune ne le permet pas.

Proposition des parents d'élèves d'une date pour le traditionnel pique-nique de la rentrée. Vendredi 19 Septembre 2014 à la Salle des Fêtes de Moléans. A confirmer !

Fin de séance à 20H05.